# Burundi/1972 : La version relayée par les coresponsables du génocide

@rib News, 29/04/2011Le gÃ©nocide des Hutu du Burundi de 1972-1973.La version des responsables politiques, militaires et diplomatiques. -A travers quelques coupures de presse significatives-Par PerpÃ©tue NshimirimanaLa lecture des quelques dÃ©clarations officielles faites les jours suivant le 29 avril 1972 pour expliquer les tueries en cours, installe une sensation de profonde perplexitÃ©.Ces justifications de la violence extrÃªme, dans laquelle disparaissent des centaines de milliers de Burundais cette annÃ©e-lÃ  et lâ€™annÃ©e suivante, constituent un stratagÃ¨me inhumain, donc imprescriptible.Un mois aprÃ¨s le dÃ©chaÃ®nement incomprÃ©hensible des violences, le journal Â«Â UBUMWE[1]Â Â» du 2 ju 1972 a annoncÃ©Â  livrer toute la vÃ©ritÃ© sur lâ€™actualitÃ© dans un texte centrÃ© autour de quatre pointsÂ : les faits, les ca auteurs, les complices.

La premiÃ¨re dÃ©couverte, la plus stupÃ©fiante, est quâ€™aucun des articles et des commentaires ne sont signÃ©s[2]. Person nâ€™a donc endossÃ© la responsabilitÃ© des textes remis Ã  la presse pour publication.Aujourdâ€™hui, personne ne connaÃ© provenance et lâ€™identitÃ© des auteurs. MÃªme le nom de lâ€™imprimeur nâ€™est mentionnÃ© nulle part dans ce journal.Â ces textes officiels, sous couvert de lâ€™anonymat, ne sont rien dâ€™autre que des tracts. Une cellule parallÃ¨le sans nom ni visage, Ã©manation directe des responsables du gÃ©nocide, a concoctÃ© des documents remis Ã  la presse pour publication. DÃ¨s le dÃ©part, le fait de masquer lâ€™identitÃ© des auteurs des articles est une prÃ©mÃ©ditation destinÃ©e Ã  brouiller les recherches. Les auteurs des articles et des crimes ont cherchÃ© ensemble Ã  se dissimuler derriÃ¨re lâ€™anonymat avec la certitude de celui Â«Â ni vu, ni connuâ€¦Â Â» Jamais prisÂ ! Les mÃªmes informationsÂ  donnÃ©es par voix officielle (mais de provenance inconnue)Â  ont Ã©tÃ© diffusÃ©es par la Â«Â Voix de la RÃ©volutionÂ Â», la radio nationale, comme le rapporte lâ Reuters le 30 mai 1972.La mÃªme version des faits a Ã©tÃ© donnÃ©e par les reprÃ©sentations diplomatiques Ã  lâ€™Ã©trang comme en tÃ©moigne la confÃ©rence de presse tenue Ã  Bruxelles par lâ€™ambassadeur du Burundi en Belgique Ã  cette Ã©poque, M. Laurent Nzeyimana[3], le mardi aprÃ¨s-midi 6 juin 1972.Par contre, celle tenueÂ  un mois auparavant, le 2 mai 1972, Ã  GenÃ¨ve (Suisse) par TÃ©rence Nsanze, reprÃ©sentant duÂ  Burundi aux Nations-Unies apportait un autre angle dâ€™Ã©clairage de la situation. En effet, pour lui, la responsabilitÃ© des Ã©vÃ¨nements incombe Ã  des individus ou des intÃ© privÃ©s qui ont financÃ© lâ€™opÃ©ration dans le but de perpÃ©trer un gÃ©nocide, de prendre le pouvoir au Burundi, pour con une base arriÃ¨re en vue dâ€™un putsch contre le gouvernement de Kinshasa.(â€¦)[4]A titre de rappel, le gouvernement avait Ã©tÃ© dissout le 29 avril 1972 et M. ArthÃ©mon Simbananiye nommÃ© ambassadeur extraordinaire et ministre plÃ©nipotentiaire.Â  Â«Â Le ministre-ambassadeur omnipuissant devait gÃ©rer les massacres Ã  lâ€™intÃ©rieur du pays en mÃ temps quâ€™il organisait la dÃ©sinformation dans tous les pays et organismes oÃ¹ le Burundi avait une mission diplomatique, notamment Ã Â  lâ€™ONU. TÃ©renceÂ  Nsanze faisait le relais Ã  lâ€™ONU et Ã  Lâ€™OUAÂ Â»[5]Un des rares noms citÃ©s UBUMWE comme dÃ©tenteur de la vÃ©ritÃ© officielle est celui de M. Bwakira Melchior[6]. Il est Ã©crit prÃ©cisÃ©mentÂ : Â«Â Bwakira Melchior, Directeur GÃ©nÃ©ral du MinistÃ¨re des Affaires EtrangÃ¨res et de la CoopÃ©ration Internationale a accordÃ© une interview Ã  ce sujet Ã  des journalistes de la RTB (Radio TÃ©lÃ©vision Belge section Flamande). Cette interview donnait la version officielle des faits. Elle Ã©clairait tout le mondeÂ  (sauf ceux qui Ã©taient de partis pris) sur les rÃ©cents Ã©vÃ©neme qui ont ensanglantÃ© le paysÂ Â»La version anonyme, relayÃ©e par les co-responsables du gÃ©nocide[7]ArrÃªtons-nous un instant sur quelques Ã©lÃ©ments de cette Â«Â vÃ©ritÃ©Â Â» qui a vu environÂ  trois cent mille Burundais ayant en commun le dâ€™appartenir Ã  lâ€™ethnie Hutu disparaÃ®tre en quelques mois. Voici le film des Ã©vÃ©nements tel que donnÃ© par ce jo officielÂ UBUMWE du 2 juin 1972Â :Les Faits.Â«Â Câ€™Ã©tait le 29 avril. Presque Ã  la mÃªme heure (entre 7H00 et 8H30 du des bandes dâ€™environ 10.000 nationaux et Ã©trangers, armÃ©es de machettes empoisonnÃ©es, de massues, dâ€™armes automatiques et de Cocktail Molotov, dÃ©ferlent sur le BurundiÂ : au sud (Nyanza-Lac-Rumonge) Ã  lâ€™ouest (Bujumbura la capitale) au Centre (Kitega) et Ã  lâ€™Est (Cankuzo)Â Â»Quelques incohÃ©rences sont Ã  relever. Le texte reste trÃ¨s vague ca aucune indication prÃ©cise nâ€™est donnÃ©e sur lâ€™identitÃ© de ces personnes venues en masse attaquer le Burundi. Qui dÃ©compte, la compositionÂ  et les informations exacts sur cesÂ  dix mille personnesÂ (burundais ou Ã©trangers)? Le chiffre avancÃ© donne la reprÃ©sentation dâ€™un contingent impressionnant quiÂ  sâ€™est dÃ©placÃ© Ã  travers les pays en passa Pour que plusieurs personnes soient signalÃ©es au mÃªme moment Ã  quatre endroits diffÃ©rents du pays notamment Ã Nyanza-Lac, Rumonge, Bujumbura, Kitega), cette capacitÃ© de dÃ©ploiement demande un minimum de logistique et de coordination. Qui en a assurÃ© le commandementÂ ?Le journal UBUMWE poursuitÂ :Â«Â A Bujumbura, vers 8H30 plusieurs groupes de rebelles coupent, prÃ¨s du Camp Muha, les antennes de la Voix de la RÃ©volution. Deux officiersÂ : Le Capitaine Kinyomvyi et le Lieutenant Ndayikeza qui Ã©taient sortis du Mess des Officiers pour sâ€™enquÃ©rir de ce qui se passait sont sauvagement mutilÃ©s Ã  coups de machettes. Les forces de lâ€™ordre interviennent. Une parti des criminels parviennent Ã  sâ€™enfuir vers la ville. Ils tuent les militaires et les civils qui rentrent vers le camp Muha et la banlieue de Musaga. Une dizaine de vÃ©hicules sont rÃ©duits en cendreÂ Â»Encore une fois, toute une sÃ©rie dâ€™approximations entou toutes les informations avancÃ©es sur le dÃ©clenchement des hostilitÃ©s dans la ville de Bujumbura.De quels Â«Â diffÃ©rents groupes de rebellesÂ Â», sâ€™agit-ilÂ ? Lequel dâ€™entre - eux coupe les antennes de la Voix de la RÃ©volutionÂ ? Pendant de temps celle-ciÂ  a-t-elle cessÃ© dâ€™Ã©mettre suite Ã  cet acteÂ ? La majoritÃ© des Burundais relÃ©guÃ©s dans lâ€™illet informÃ©s quâ€™Ã  travers la radio des principaux messages de lâ€™Etat adressÃ©s Ã  la population. Existe-t-il une copie du communiquÃ© de la Voix de la RÃ©volution sâ€™excusant de lâ€™arrÃªt dâ€™Ã©mission involontaire suite Ã  une panne de c natureÂ ? En 1972, la ville de Bujumbura Ã©tait encore une trÃ¨s petite agglomÃ©ration. ParÂ  quel endroitÂ  de la capitale une partie des criminels parvient-elle Ã  fuirÂ ? Nouvel extrait du journal UBUMWEÂ :Â Â  Â Â«Â Mais les groupes qui attaquent Bujumbura ne sont quâ€™un fragment dâ€™un contingent de 4.600 personnes qui Ã©taient encore occupÃ©s Ã  massacrer les populations de la rÃ©gion de Nyanza-Lac et Rumonge et celles situÃ©es sur lâ€™axe routier Bujumbura-Nyanza-Lac. Dâ€™au part, plus de 3.000 rebelles envahissent par le Sud-Est en direction de Bururi. Câ€™est dans cette rÃ©gion quâ€™ils Ã©tablisse vÃ©ritable camp de retranchement et quâ€™ils plantent leur drapeau vert-rouge-vert. Les postes de Vyanda Makamba et Mabanda sont investis. Toujours vers les mÃªmes heures soit entre 7H et 8H30 du soir le poste de Cankuzo et lâ€™Est du pays est assailli par une centaine de ces criminels mais ils sont rapidement taillÃ©s en piÃ¨ces par les forces de sÃ©curitÃ©

de la Brigade de Cankuzo. La ville de Kitega est Ã©galement assiÃ©gÃ©e. Câ€™est au cours de lâ€™attaque de cette ville que
Ntare V trouve la mortÂ Â»Â Â«Â Pauvre roi du BurundiÂ !Â Â»La version officielle nâ€™explique pas les raisons de la prÃ©sen
pays de Charles Ndizeye, Ntare V, le dernier roi du Burundi, en ce milieu dâ€™annÃ©e 1972. Le monarque a longtemps vÃ©cu
lâ€™Ã©tranger, notamment Ã  Lausanne en Suisse oÃ¹ il a fait ses Ã©tudes.Â  Dans quelle circonstance se retrouve-t-il prisonn
KitegaÂ ? Des annÃ©es ont passÃ©, bien que tout nâ€™ait pas encore Ã©tÃ© dit sur son assassinat, des informations sur les
circonstances de sa mortÂ  commencent Ã  circuler et nâ€™ont absolument rien Ã  voir avec la fable servie par les officiels
burundais[8]. Aujourdâ€™hui, il est indispensable de donner les dÃ©tails sur cette mort et dâ€™Ã©tablir les responsabilitÃ©s de
chaque participant au dÃ©lit. Si les officiels ont semblÃ© sâ€™indigner sur le triste sort du jeune roi et quâ€™ils nâ€™avaient p
reproches Ã  redouter liÃ©s aux circonstances deÂ  sa mort, pourquoi ne lâ€™ont-ils pas enterrÃ© avec tous les honneurs dus
souverain ?MalgrÃ© les indignations de faÃ§ade, un fait indubitable de lâ€™Ã©poque est Ã  noter. Le Roi Ntare V a Ã©tÃ© jetÃ
une fosse commune et il y demeure jusquâ€™Ã  aujourdâ€™hui.Extrait du journal UBUMWEÂ :Â«Â Dans toutes les rÃ©gions
assiÃ©gÃ©es, des groupes dâ€™auto-dÃ©fense civile composÃ©s de Hutu et de Tutsi se constituent Sous lâ€™Ã©gide du Pa
Mouvements intÃ©grÃ©s et secondent les forces de lâ€™ordre qui ont fait preuve dâ€™un courage remarquable. Neuf jours ap
le chef de lâ€™Etat, le Colonel Micombero pouvait annoncer sur les antennes de la Â«Â Voix de la RÃ©volutionÂ Â», la mort de
majoritÃ© de ces criminels et la mise en dÃ©route des quelques dÃ©bris restant de la rÃ©bellionÂ Â»DÃ¨s lors que la rÃ©bellio
mise en dÃ©route, comment expliquer que les massacres des citoyens innocents se soient poursuivis jusquâ€™Ã  la fin de
1973Â ?Â Extrait du journal UBUMWEÂ : Â«Â Toutes ces bandes attaquent et massacrent de la mÃªme maniÃ¨re. Ils sont sous
lâ€™influence dâ€™une drogue qui les met dans un Ã©tat dâ€™excitation destructrice aigÃ¼e. Ils sont convaincus dâ€™Ãªtre
aux balles qui selon eux se transforment en eau en les atteignant. Dâ€™oÃ¹ le slogan quâ€™ils lancentÂ : Â«Â Mayi MayiÂ Â»
dire Â«Â les balles ne sont que de lâ€™eauÂ Â». Leur corps est couvert de tatouages et de scarifications destinÃ©es Ã  les
protÃ©gerÂ Â»ConcrÃ¨tement, quelle drogue les mettait dans un Ã©tat dâ€™excitation destructrice aigÃ¼eÂ ? Extrait du journa
UBUMWEÂ :Â«Â TrÃ¨s vite, il apparut que ces criminels ne massacraient pas indistinctementÂ ; dans tous les postes et dans
toutes les localitÃ©s quâ€™ils assiÃ©geaient, ces brutes Ã©taient guidÃ©s par les indicateurs qui leur dÃ©signaient toujours les
victimes dâ€™une mÃªme ethnie. Mais il est nÃ©cessaire, et aussi rÃ©confortant, de constater que des nombreux Barundi qui
nâ€™Ã©taient pas de lâ€™ethnie Ã  exterminer ont prÃ©fÃ©rÃ© mourir plutÃ´t que dâ€™assassiner leurs frÃ¨res. Dâ€™autres
dÃ©nombrement effectuÃ© par les Ã©quipes de volontaires chargÃ©s dâ€™inhumer les corps des victimes porte Ã  prÃ¨s de 5
le nombre de morts sans parler des disparus et des rÃ©fugiÃ©s en Tanzanie et au ZaÃ¯reÂ Â»Selon cette version officielle,
puisque les attaques ont eu lieu simultanÃ©ment dans quatre coins du pays, qui sont prÃ©cisÃ©ment les indicateurs chargÃ©s
de guider ces rebelles dans les diffÃ©rentes villes Ã  Bujumbura,Â  Rumonge-Nyanza-Lac, Cankuzo, KitegaÂ ?Extrait du
journal UBUMWEÂ :Â«Â Toute les autoritÃ©s administratives de BururiÂ : Commissaires dâ€™Arrondissement, Administrateurs
communaux Procureurs de la RÃ©publique SubstitutsÂ  MÃ©decins ComptablesÂ ; en tout 40 personnes furent tuÃ©es aprÃ¨s
avoir Ã©tÃ©Â  ignominieusement mutilÃ©es sans compter leurs femmes et leurs enfantsÂ Â»Une nouvelle fois, des affirmations
gratuites sans aucune indication prÃ©cise ni vÃ©rifiable sont prÃ©sentÃ©es comme fiables. Â Si les officiels admettent quâ€™e
quarante personnes (soit toutes les autoritÃ©s administratives de Bururi) ont trouvÃ© la mort,Â  de quelle maniÃ¨re sontÂ
rÃ©parties les quarante neuf mille, neuf cent soixante (49.960) autres victimesÂ  admises par le gouvernement ? Dâ€™oÃ¹
Ã©taient-elles originairesÂ ? Le journal officiel parle ensuite de lâ€™existence de nombreux tracts distribuÃ©s dans la rÃ©gion
Rumonge. La traduction dâ€™un de ces documents est livrÃ©e au public. Par dÃ©finition, un tract ne porte aucune signature.
Nâ€™importe qui peut en Ãªtre lâ€™auteurÂ ! Les auteurs.Extrait du journal UBUMWEÂ :Â«Â Dâ€™autre part, une carte saisie
dâ€™un des chefs des rebelles, lâ€™ex-Ministre des TÃ©lÃ©communications M.Bubiriza Pascal est sans Ã©quivoque. Toutes
rÃ©gions Ã  prÃ©dominance Tutsi Ã©taient hachurÃ©es. Lui-mÃªme devait dÃ©clarer devant le Parquet que câ€™est dans ces
que les massacres devaient sâ€™opÃ©rerÂ Â»Si M. Pascal Bubiriza[9], a Ã©tÃ© dÃ©signÃ© par le pouvoir de Micombero com
chef des Â«Â rebellesÂ Â», les Burundais ont le droit de savoirÂ  le bien fondÃ© de tous les Ã©lÃ©ments dâ€™accusation. Que
avait-il exactement avec ces Â«Â rebellesÂ Â»Â ? Câ€™est une des rares personnes qui, apparemment, sâ€™est retrouvÃ©e d
tribunal en 1972. Quâ€™a-t-il dit exactementÂ ? Dans quelles conditionsÂ  a-t-il fait des aveux? SpontanÃ©ment ou extorquÃ©s
suite Ã  des actes de tortureÂ ? A-t-il eu droit Ã  un avocat pour sa dÃ©fense face Ã  des accusations si gravesÂ ? En attendant
les officiels burundais ont prÃ©sentÃ© Â«Â les propos prÃªtÃ©s Ã  un exÃ©cutÃ©Â Â» dans des circonstances obscures comm
vÃ©ritÃ© sans faille. Les minutes du procÃ¨s devraient Ãªtre accessibles au public pour aider les Burundais en gÃ©nÃ©ral et sa
famille, en particulier,Â  Ã  comprendre le rÃ´le rÃ©el du ministre dans Â«Â la rÃ©bellionÂ Â». MÃªme la photo de M. Pascal Bu
publiÃ©e dans ce mÃªme journal UBUMWE et dans un numÃ©ro du journal Ndongozi de la mÃªme Ã©poque ne rend pas du
tout crÃ©dible les faits qui lui sont reprochÃ©s. On se serait attendu Ã  le voir pris en flagrant dÃ©lit, entourÃ© de Â«Â rebellesÂ
Bien au contraire, câ€™est un homme en costume-cravate, assis dans son bureau, plume Ã  la main, lâ€™image des plus
classiques dâ€™un haut fonctionnaire.Â  Extrait du journal UBUMWEÂ :Â«Â Environ 25.000 personnes nationaux et Ã©trangers
surtout mulÃ©listes sâ€™Ã©taient entraÃ®nÃ©s en dehors du Burundi au maniement des armesÂ  et aux actions de sabotage.
participants Ã©taient liÃ©s par le serment de ne jamais trahir quoi quâ€™il arriveÂ Â» Dans quels pays, en dehors, du Burundi
vingt cinq mille personnes se sont-elles entraÃ®nÃ©esÂ ? Qui les a entraÃ®nÃ©s et quelsÂ  moyens ont Ã©tÃ© mis Ã  leur dis
?Â  Quel est ce pays Ã©tranger, voisin du Burundi, qui Ã©tait prÃªt Ã  Ãªtre accusÃ©Â  de facilitateur deÂ  lâ€™invasion du Bur
par consÃ©quent de base arriÃ¨re pour les combattantsÂ ? Certainement pas, le ZaÃ¯re et la Tanzanie, puisque les deux
paysÂ  se trouvent parmi ceux Ã  qui les officiels Burundais ont pris soin de confier la vÃ©ritÃ© comme le montre cet extrait du
journal UBUMWEÂ : Â«Â Que sâ€™est-il passÃ© dans notre paysÂ ? Nous allons lâ€™exposer en dÃ©tail Ã  nos amis et frÃ¨re
qui ont volÃ© Ã  notre secours. Au PrÃ©sident Mobutu Sese Seko et Ã  son grand peuple zaÃ¯rois qui nous ont accordÃ© une
aide militaire en hommes et en matÃ©riel et un appui logistique important. Au PrÃ©sident Julius Nyerere et Ã  son grand
peuple tanzanien qui nous ont fourni une aide militaire trÃ¨s apprÃ©ciable. Au Vice-PrÃ©sident de la RÃ©publique de Somalie
et au SecrÃ©taire GÃ©nÃ©ral de lâ€™OUA qui sont venus nous voirÂ  pour nous assurer de leur solidaritÃ© agissante. A tous
chefs dâ€™Etats et aux mouvements africains qui ont envoyÃ© au PrÃ©sident de la RÃ©publique, le Colonel Michel Micombero
au peuple du Burundi des messages de sympathie et de soutienÂ Â»Lâ€™autre pays qui a apportÃ© une aide substantielle aux

autoritÃ©s burundaises est la Chine[10]. Lâ€™information est donnÃ©e par lâ€™Ambassade du Burundi en Belgique dans son Â«Â Bulletin des nouvelles du BurundiÂ Â» NÂ°14 de juillet-aoÃ»t 1972Â qui prÃ©cise: Â«Â Lâ€™Ambassadeur de la RÃ©publi Populaire de Chine au Burundi Mr. Cheng Feng, a remis ce mardi 27 juin 1972 au gouvernement du Burundi reprÃ©sentÃ© par M. ClÃ©ment Kidomo, Directeur GÃ©nÃ©ral Ã  la Maison du Parti une aide apprÃ©ciable reprÃ©sentant 204.690 tonnes de haricots et de riz. Rappelons que cette aide nâ€™est quâ€™une partie, lâ€™autre Ã©tant attendue incessammentÂ Â»Les complices.Extrait du journal UBUMWEÂ : Â«Â Des liaisons Ã©taient Ã©tablies avec dâ€™autres criminels rÃ©sidant au Burund correspondants collectaient toutes les deux semaines des fonds de soutien. Câ€™est Ã  leur domicile que furent saisies des caisses de drogue (opium, etc.), des armes automatiques et des machettes. Des sommes importantes (prÃ¨s de 50 millions de nos francs) furent Ã©galement saisies chez les dirigeants Barundi du mouvement ainsi que des listes noires des autoritÃ©s administratives Ã  exterminerÂ Â»Qui sont ces correspondantsÂ et Ã  qui ces fonds sont-ils demandÃ©sÂ ? Aux domiciles de qui ces caisses de drogues, dâ€™armes automatiques et de machettes ont-elles Ã©tÃ© saisiesÂ ? Dans quelles coupures les prÃ¨s de cinquante millions de francs burundaisÂ  ont-ils Ã©tÃ© distribuÃ©es ? Toutes les indications manifestesÂ dâ€™implication dans la Â«Â rÃ©bellionÂ Â» constituent dâ€™importantes piÃ¨ces Ã  conviction. Qui les a rÃ©cupÃ©rÃ©es et devenuesÂ ? Pourquoi les officiels burundais nâ€™ont pas exposÃ© au regard de tous les Burundais et Ã  tous les amis du Burundi, la capture des preuves utilisÃ©es pour lâ€™invasion de leur pays?Extrait du journal UBUMWEÂ :Â«Â Le jour de lâ€™a des soirÃ©es dansantes Ã©taient organisÃ©es sur lâ€™ensemble du pays et jusque dans les plusÂ  petits postes Ã  lâ€™initiat chefs du mouvement et cela dans le but dâ€™exterminer facilement tous les Tutsi, ainsi rassemblÃ©sÂ Â»Dans quels endroits exactement ces soirÃ©es ont Ã©tÃ© organisÃ©esÂ ? Dans les chefs-lieux de provinceÂ ? Et dans quelles autres petites localitÃ Qui Ã©taient les principaux animateurs de ces soirÃ©esÂ ? Que veut dire une soirÃ©e dansante pour les burundaisÂ ? Qui a lancÃ© les invitationsÂ ?Extrait du journal UBUMWEÂ :Â«Â VoilÃ  la vÃ©ritÃ© nue et effroyable. Mais malgrÃ© la mort dans des conditions atroces de milliers dâ€™innocents, les Pouvoirs publics nâ€™ont pas appliquÃ© la loi du talion, Notre pays, de cultur humaniste sÃ©culaire sait que la responsabilitÃ© est individuelle. Seuls les coupables ont Ã©tÃ© chÃ¢tiÃ©sÂ Â» Mensonges, d des mensongesÂ ! Au nom de ces lÃ©gendes, qui ne reposent sur aucun Ã©lÃ©ment sÃ©rieux, sur aucune enquÃªte, trois cent mille Burundais ayant en commun le fait dâ€™appartenir Ã  lâ€™ethnie Hutu ont disparu. MÃ©thodiquement, le pouvoir de Mich Micombero les a fait disparaÃ®tre grappe par grappe, puis, un Ã  un. Dans lâ€™administration, dans les diffÃ©rents ministÃ¨res les fonctionnaires, les commerÃ§ants, les religieux, les Ã©tudiants de lâ€™universitÃ©, les Ã©lÃ¨ves des Ã©coles secondaires, paysans sur les collines etc. la rÃ©pression a Ã©tÃ© fÃ©roce du 29 avril 1972 Ã  la fin de lâ€™annÃ©e 1973.Â Â  Pascal Bubiri parmi les premiÃ¨res personnalitÃ©sÂ  en vue Ã  succomber au gÃ©nocide des Hutu de 1972-1973.Au nom de ces lÃ©gendes, les chefs de zone des diffÃ©rents quartiers de la ville de BujumburaÂ de Nyakabiga, Bwiza, Buyenzi, Kamenge, Kinama, Cibitoke, Ngagara, Ã  Musaga ontÂ  facilitÃ© lâ€™arrestation et la disparition des Hutu vivant dans ces quartiers sur simple dÃ©nonciation ou convoitise de leur biens.Au nom de ces lÃ©gendes, les gouverneurs militaires des diffÃ©rentes provinces ont accompli la mÃªme tÃ¢che en simultanÃ© avec les rafles de la ville de Bujumbura.Au nom de ces lÃ©gendes, un pillage systÃ©matique des biens appartenant Ã  ces disparus a Ã©tÃ© organisÃ©Â Ã  commencer par les biens meubles et immeubles jusquâ€™aux objets personnels Ã  la valeur uniquement affective. Nombreux de ces pilleurs ont fait grandir leurs propres enfants dans des biens qui ne leur appartenaient pas. Cette spoliation suivie dâ€™usurpation en tout genre dure depuis trente neuf ans sans remise en cause morale de la part des profiteurs.En parcourant les articles de la revue UBUMWE, lâ€™autre dÃ©couverte terrifiante rÃ©vÃ¨le la cruautÃ© des acteurs du gÃ©nocide de 1972.Pour endormir la conscience des ge les empÃªcher de saisir la nature du danger autour dâ€™eux, une campagne de Â«Â pacificationÂ Â»Â  a Ã©tÃ© lancÃ©eÂ  su lâ€™Ã©tendue du pays. Par exemple, le lundi 29 mai 1972, au cours dâ€™un meeting tenu Ã  14 heures sur le terrain de footba Quartier 3 Ã  lâ€™OCAF rÃ©unissant les habitants de ce quartier et ceux de Kinama, Kamenge et Cibitoke, le Gouverneur militaire de Bujumbura, le Commandant Ndikumana GabrielÂ  a indiquÃ©Â comme le montre cet extrait du journal UBUMWE du 2 juinÂ :Â«Â Aujourdâ€™hui, chers compatriotes, je vous amÃ¨ne la paix, tout le pays est dans la paix. Les gens qui raconter ce quâ€™ils ne savent pas, il ne faut pas les Ã©couter, Ã©coutez plutÃ´t la radio et lisez les journaux officiels pour connaÃ®tre toute la vÃ©ritÃ©Â Â»En connaissance de cause, ce gouverneur avait lâ€™assurance que les massacres systÃ©matiques cont populations Hutu nâ€™en Ã©taient quâ€™Ã  leur dÃ©but. Par contre, les indignations et les descriptions des massacres par la internationale commenÃ§aient Ã  agacer quelques personnes influentes de lâ€™entourage du prÃ©sident Micombero. A ce propos, il fallait stopper toute tentative de la presse Ã©trangÃ¨re dâ€™en faire une lecture autre que celle de leur volontÃ©.Â  En mÃªme temps, il fallait continuer de tuer dans le calme sans Ã©veiller de soupÃ§on chez les prochaines victimes Hutu, ni chez les curieux et autres tÃ©moins.Lâ€™opÃ©rationÂ  a rÃ©ussi.Deux semaines auparavant, dans un numÃ©ro spÃ©cial du j Â«Â UBUMWEÂ Â» du 16 mai 1972 dont les articles ne portent pas de signature, le Lieutenant-Colonel Thomas Ndabemeye, Commandant en Chef des Forces ArmÃ©es Burundaises, avaitÂ  fait le point de la situation. Des affirmations sortiesÂ  de nulle part, sans la moindre preuve et destinÃ©es Ã  Ã©mouvoir les Burundais et les amis des Burundais.Â  Le journal conclutÂ :Â«Â En se basant sur un chiffre approximatif des rÃ©fugiÃ©s gravitant autour de 500.000 et compte tenu que ces malheureux sont pratiquement sans abris, ne disposant pas de vivre et que parmi eux, nombreux sont ceux qui sont blessÃ©s, sans oublier beaucoup dâ€™enfants, le Gouvernement Burundais sollicite de la part des gouvernements amis, une aide et assistance, pour faire face Ã  cette situation inattendue. Le Gouvernement souhaiterait recevoir une aideÂ : en vivre, en mÃ©dicaments, et en vÃªtements. Le Burundi remercie Ã  lâ€™avance les Missions diplomatiques et consulaires pour le secours quâ€™ils prÃªtent aux populations sinistrÃ©es. Dâ€™autre part, le gouvernement a ouvert un compte oÃ¹ les nationa ou Ã©trangers qui veulent venir en aide pour ces rÃ©gions sinistrÃ©es pourront verser leur contribution. Le numÃ©ro du compte est 6486, Banque Commerciale du BurundiÂ Â»Les cinq cent mille (500.000) rÃ©fugiÃ©s dont parle le journal, desquels sâ€™agissait-ilÂ ? Des rÃ©fugiÃ©s intÃ©rieurs ou ceux qui avaient dÃ©jÃ  traversÃ© les frontiÃ¨res burundaises pour se mettre Le premier cas de figure semble le plus probable, les rÃ©fugiÃ©s en dehors du Burundi nâ€™Ã©tant plus dansÂ  la prÃ©occup premiÃ¨re du pays dâ€™origine. Pour ce qui concerne les rÃ©fugiÃ©s de lâ€™intÃ©rieur du pays, Ã  quel endroit du Burundi un population deux fois plus grande que celle de la capitale, Bujumbura, a-t-elle Ã©tÃ© regroupÃ©e? Quelles ont Ã©tÃ© les infrastructures utilisÃ©esÂ  et la prise en charge adÃ©quate dans ce genre de situation?Qui Ã©tait chargÃ© de gÃ©rer le compt

ouvert Ã  la Banque Commerciale du BurundiÂ ? Quel montant a Ã©tÃ© versÃ©, par qui,Â  en faveur de quels bÃ©nÃ©ficiaires/
est trÃ¨s Ã©tonnant que ces personnesÂ  ne se soient pas manifestÃ©es pour geindre des brutalitÃ©s de 1972 et le plus
curieux, pour exprimer leurs remerciements pour ce geste magnanime posÃ© pour les sortir des difficultÃ©s de lâ€™infortune e
de la prÃ©caritÃ©Â ! Qui sont lesÂ  rÃ©els bÃ©nÃ©ficiaires de la gÃ©nÃ©rositÃ© et pourquoi tant de discrÃ©tion autour dâ€™
la rÃ©conciliation annoncÃ©es Ã  grand coup de communiquÃ©s semble Ãªtre un leurre pour faire croire momentanÃ©ment Ã
dÃ©but de rÃ©solution. QuelquesÃ  acteurs et bÃ©nÃ©ficiaires du gÃ©nocide des Hutu de 1972-1973 vivent encore paisibleme
aux cÃ´tÃ©s de leurs nombreuses victimes.Le temps est arrivÃ© pour eux de rÃ©pondre aux questions et assumer leur
responsabilitÃ© dans le dÃ©clenchement de la tragÃ©die. Ils doivent sâ€™attendre Ã  faire face Ã  la justice pour tous les crime
commis en cette pÃ©riode.PerpÃ©tue NshimirimanaLausanne (Suisse), le 29 avril 2011.[1] Hebdomadaire en langue
franÃ§aise. (Le reste des indications est Ã  prÃ©ciser par les crÃ©ateursÂ  Ã  lâ€™origine de ce journal)[2] Pour avoir travaillÃ©
1985 Ã  1993 Ã  la Radio TÃ©lÃ©vision Nationale du Burundi (RNTB), cette dÃ©couverte mâ€™a rappelÃ© les curieuses pratiq
observÃ©es lors de certains grands faits marquants du pays. A titre dâ€™exemple, au coup dâ€™Ã©tat du major Pierre Buyoya
renverser le prÃ©sident Jean-Baptiste Bagaza le 03 septembre 1987, jâ€™ai Ã©tÃ© choisie avec dâ€™autres journalistes en m
de prÃ©parer des Ã©ditoriaux Ã  radiodiffuser dans la campagne de dÃ©nigrement du rÃ©gime dÃ©chu. Il fallait dÃ©montrer qu
dÃ©cennie du rÃ©gime de Bagaza a Ã©tÃ© caractÃ©risÃ©e par le nÃ©potisme, la corruption, lâ€™injustice, les dÃ©tournemen
deniers publics etc. Les textes que mes confrÃ¨res et moi avions prÃ©parÃ©s, selon les directives donnÃ©es par le directeur
gÃ©nÃ©ral de la radio de lâ€™Ã©poque, M. Donatien Nahimana, ont Ã©tÃ© simplement mis de cÃ´tÃ©. A la place, sans nous
dâ€™autres textes prÃªts Ã  Ãªtre radiodiffusÃ©s ont Ã©tÃ© apportÃ©s Ã  la rÃ©daction. Câ€™est Ã  ce moment-lÃ  que jâ€™
dâ€™une cellule parallÃ¨le efficace chargÃ©e de faire le travail confiÃ© auparavant Ã  des professionnels. Un laboratoire inconn
sâ€™Ã©tait assurÃ© de lâ€™exactitude des idÃ©es que le nouveau rÃ©gime entendait transmettre. Le principal contenu des a
journal UBUMWE du 2 juin 1972 relÃ¨ve exactement de cette dÃ©marche.[3] Le Monde, 8 juin 1972[4]Birame Nâ€™diayeÂ :
lâ€™AnnÃ©e Africaine 1972.[5] SourceÂ : Augustin Nsanze. Le Burundi contemporain. Lâ€™Etat-nation en question (1956-200
Lâ€™Harmattan. p.219[6] Ministre des TÃ©lÃ©communications et de lâ€™AÃ©ronautique dans le gouvernement nommÃ© le 1
1972.[7] Elle sera assumÃ©e collectivement par lâ€™Etat reprÃ©sentÃ© par son gouvernement, en particulier son ministÃ¨re de
lâ€™information, dans une publication ultÃ©rieure intitulÃ©e Â«Â Livre blanc sur les Ã©vÃ¨nements survenus au mois d'avril et
1972.Â Â» Bujumbura: MinistÃ¨re de l'Information, Commission du Burundi aux Nations Unies, New York, 6 juin 1972,[8]
Des indications ont Ã©tÃ© rÃ©unies par la radio Publique Africaine (R.P.A). Dâ€™autres tÃ©moignages existent.[9] NÃ© en no
1932 Ã  Rugazi, il avait frÃ©quentÃ©, exceptionnellement pour un Hutu, la section administrative au Groupe Scolaire dâ€™Astri
(Butare, Rwanda). En 1963, sous le gouvernement Ngendandumwe, il devient Ministre de lâ€™intÃ©rieur. Sous le Premier
ministre Nyamoya, il fut nommÃ© Ambassadeur au Congo (ZaÃ¯re). De 1965 Ã  1967, il Ã©tait ambassadeur en Ethiopie. Il
devint ensuite Ministre des Communications.SourceÂ : Laurent Kavakure. Le conflit burundais II. La tragÃ©die de 1972.
Editions du Centre Ubuntu. Octobre 2002. p.223[10] Six mois auparavant, le 1er janvier 1972, Ã  la demande du
gouvernement chinois, une dÃ©lÃ©gation burundaise Ã©tait en visite officielle en Chine.Chef fe missionÂ : ArtÃ©mon
Simbananiye, ministre des affaires Ã©trangÃ¨res, de la coopÃ©ration et du plan.Membres de la dÃ©lÃ©gationÂ : Major Rwuri,
chef dâ€™Ã©tat major (CGS) de lâ€™armÃ©e et membre du Conseil suprÃªme de la rÃ©publique,Protais Mangona, ambassad
Burundi en Tanzanie,Pascal Kabura, directeur gÃ©nÃ©ral des cultures industrielles duÂ  Burundi,Philippe Minani, avocat Ã  la
cour dâ€™appel,Capitaine Bagaza,JÃ©rÃ´me Ndikuriyo, officiel du dÃ©partement du protocole au MinistÃ¨re des affaires
Ã©trangÃ¨res.Accueillis par un officiel du MinistÃ¨re des Affaires Ã©trangÃ¨res et le Vice-Chef dâ€™Ã©tat major de lâ€™armÃ©
chinoiseSourceÂ : archives du Quotidien du Peuple.